

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Décision du 8 juillet 2013 portant délégation de signature
(Office français de l'immigration et de l'intégration)**

NOR : *INTV1317724S*

Le directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5223-1 à L. 5223-6;

Vu le décret du 30 octobre 2012 portant nomination du directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration – M. IMBERT (Yannick);

Vu la décision du 20 décembre 2010 modifiée de structure de l'établissement,

Décide:

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Carole Leleu, directrice générale adjointe, à l'effet de signer, au nom du directeur général en cas d'absence ou d'empêchement, tous actes ou décisions dans le cadre des textes en vigueur, pour la période du 19 au 23 août 2013.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 juillet 2013.

*Le directeur général de l'Office français
de l'immigration et de l'intégration,*

Y. IMBERT